

Tarifs services périscolaires et extrascolaires :

PERISCOLAIRE : forfait mensuel, facturation à la présence

	<u>Pour 5 jours ou moins dans le mois</u>	<u>Pour plus de 5 jours dans le mois</u>
Accueil Périscolaire matin	QF de 0-622 : 5.74 € QF de 623-1000 : 6.33 € QF de 1001 à 1500 : 6.87 € QF supérieur à 1501 : 7.36 €	QF de 0-622 : 12.65 € QF de 623-1000 : 13.80 € QF de 1001 à 1500 : 14.47 € QF supérieur à 1501 : 15.31 €
Accueil Périscolaire soir	QF de 0-622 : 9.14 € QF de 623-1000 : 9.69 € QF de 1001 à 1500 : 10.17 € QF supérieur à 1501 : 10.55 €	QF de 0-622 : 23.17 € QF de 623-1000 : 23.54 € QF de 1001 à 1500 : 24.14 € QF supérieur à 1501 : 24.94 €

EXTRASCOLAIRE : mercredis et vacances, facturation selon inscription.

	AVEC AIDES				SANS AIDES			
	0-400 CAF	401-622 CAF	0-705 MSA	Spécifique C. dépt ^{tal}	0-622	623-1000	1001-1500	1500 ET +
<u>Demi-journée</u>	2.83	3.33	3.83	3.27	4.83	4.37	5.30	6
<u>Journée</u>	4.07	5.07	6.07	4.38	8.07	7.46	8.65	9.79
Les aides apportées sont respectivement de 2€ ou de 3€ par la CAF (QF 0-400 ou 401-622) Elles sont de 2€ pour les familles relevant de la MSA (QF 0-705) Aide Conseil Déptal : 2.76 € $\frac{1}{2}$ journée ; 5.46 € journée <u>SOUS RESERVE DE JUSTIFICATIFS</u>					Les tarifs sont différenciés depuis le 01/09/2012 en application d'une délibération du Conseil municipal en date du 2 juillet 2012. <u>Annulation avant 48h ou sur présentation d'un certificat médical uniquement !</u>			

RESTAURATION SCOLAIRE :

Scolaires 3.30 €

Panier repas (garderie sur le temps du repas) 1.05 €

*En cas de difficultés financières, vous avez la possibilité de faire une demande auprès du service CCAS de la Mairie (05.53.03.86.86).